



Association d'aide aux personnes atteintes de troubles bipolaires (maniaco-dépressifs) et à leur entourage.

Association déclarée à la Préfecture de Police de Paris le 9 février 2001

10/09/2020

Publication au JO du 3 mars 2001, REF 091821

N° SIRET : 487 704 439 00032

77 rue du Faubourg Saint-Jacques

75014 PARIS

Email : argos.2001@free.fr

Site Internet : <http://argos.2001.free.fr/>

Tel : 01 46 28 00 20

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) du 26 septembre 2020

Chères adhérentes, Chers adhérents,

Nous avons le plaisir de vous adresser la convocation pour notre Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le samedi 26 septembre 2020 de 9h30 à 13h.

Compte tenu de la situation sanitaire due au COVID -19 notre assemblée se tiendra exceptionnellement cette année sous forme de visioconférence avec l'application ZOOM.

Vous pourrez rejoindre la réunion en cliquant sur le lien sécurisé suivant (depuis votre ordinateur, tablette, smartphone) à partir de 9h15 :

<https://us02web.zoom.us/j/85829452755?pwd=eDJxRjR0N2p6cUdwTkpwNk1tcWkwdz09>

Les personnes peu familiarisées à l'outil de visioconférence Zoom pourront utilement consulter la vidéo suivante présentant son installation : <https://www.youtube.com/watch?v=FczmyqSrN-g>

D'autres vidéos répondent aux questions qui peuvent se poser : <https://support.zoom.us/hc/fr>

Ordre du Jour :

9h30 : Allocution d'ouverture

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Explications du déroulement de l'Assemblée Générale Ordinaire
- Emargement des votes par internet et par correspondance
- Point sur le quorum
- Présentation du rapport d'activité 2019

Questions sur le rapport d'activité

- Présentation du rapport financier par le Trésorier
- Résultat des votes sur l'approbation du rapport financier 2019
- Présentation du compte de résultat prévisionnel 2020

Questions sur le rapport financier

11h à 11h20 (Pause)

11h20 Reprise de séance sur le même lien.

- Présentation du rapport moral par la Présidente
- Adoption des modifications des statuts : résultat des votes

- Adoption des modifications du règlement intérieur : résultat des votes
- Renouvellement de 4 administrateurs pour une durée de 3 ans : résultat des votes et présentation des nouveaux élus
- Prise de parole des responsables d'antennes ou des Groupes d'Entraide Mutuelle, le cas échéant
- Présentation des actions menées ou à mener sur l'année 2020 par les membres du Conseil d'Administration et échanges avec les adhérents.

13 h Allocution de clôture.

L'ensemble des documents soumis aux votes (rapport financier, modifications des statuts et modifications du règlement intérieur) sera consultable sur le site de l'association www.argos2001.fr.

Modalités des votes pour l'Assemblée Générale Ordinaire 2020

L'Assemblée Générale Ordinaire se tenant uniquement en visioconférence, les votes seront collectés en amont au moyen de l'application **BALOTILO**, comme l'an dernier, ou par correspondance postale pour les adhérents ne disposant pas d'une adresse mail.

Chaque adhérent ayant communiqué une adresse mail recevra à l'adresse communiquée un mail depuis l'adresse balotilo@www.balotilo.org avec un lien personnalisé lui permettant d'accéder au formulaire de vote.

Ne communiquez jamais ce mail qui vous est strictement personnel. Si vous ne recevez pas le mail qui vous sera adressé **le 11 septembre 2020**, vérifiez que vous êtes bien sur le compte de messagerie que vous avez communiqué à Argos 2001 et que le mail Balotilo ne figure pas dans votre dossier courrier indésirable ou spam. Si ce n'est pas le cas, contactez-nous par mail argos.2001@free.fr.

Une clé de contrôle, strictement personnelle, transmise dans le mail, vous permettra de vérifier la prise en compte de votre vote après la clôture du scrutin.

Lors de la clôture du scrutin, seule la clé de contrôle apparaîtra dans la trace des votes exprimés. Personne, à part vous, ne pourra faire le lien entre le vote et la personne physique. L'objectif est de conserver le secret du vote. Tant que le vote n'est pas clôturé, personne ne pourra disposer de résultats intermédiaires, seule la liste des personnes ayant voté, ou non est disponible.

La clôture du scrutin est fixée au vendredi 25 septembre 2020 à 12h00

Aucun bulletin papier non parvenu après cette date et heure ne pourra être pris en compte. Afin d'assurer leur validité, les bulletins de vote par correspondance devront être glissés dans une enveloppe vierge, elle-même insérée dans une enveloppe postale munie du nom de l'adhérent au dos. Ces enveloppes postales ne seront ouvertes pour dépouillement qu'en présence des administrateurs volontaires.

En vous remerciant pour votre participation active à ce vote électronique.

Il me reste à vous remercier pour votre compréhension et adaptation concernant la tenue de cette Assemblée Générale Ordinaire qui se déroulera différemment que les autres années compte tenu de la configuration actuelle et du respect des protocoles sanitaires imposés par cette pandémie.

Je vous adresse à toutes et à tous mes très chaleureuses salutations, et aurai grand plaisir de vous retrouver sur l'écran le samedi 26 septembre prochain.



Annie Labbé
Présidente de l'association ARGOS 2001